



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 50_CC_2019_CCDS

DECISION MODIFICATIVE N°1 DES CREDITS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

Séance du 29 août 2019

Date de convocation : 22 août 2019 - **2^{ème} convocation**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-neuf août à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de la Mairie de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Christian PITTA, Emilie VENTURA-CLET, France CLET-COURAT, Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Edgard CHOCHO, Patrick COSSET, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Line LETARD, Justine MINDJOUK-SAIBOU

Absents excusés ayant donné procuration :

Didier BRIOLIN à Justine MINDJOUK SAIBOU
Denis BURLLOT à Emilie VENTURA-CLET
Vanessa BOIS-BLANC CHASE à Edgard CHOCHO
Enrico WILLIAM à Christian PITTA
Wansy JEAN-FORT à François RINGUET
Céline ZULEMARO à France CLET-COURAT

Absents non excusés :

Stéphane Antoinette, Gilles DUFAIL, Pierre HO-WEN-SZE, Sylvio BOCAGE, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Marie JEAN-BAPTISTE, Annick LEVEILLÉ-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Myriam MARIN, Armide MATTHIEU, Isabelle NIVEAU, Jacqy PIERRE-MARIE, Annie ROBINSON-CHOCHO, Cornélie SELLALI-BOIS-BLANC.

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Christian PITTA**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente décision modificative s'élève en dépenses et en recettes à 897 238 € dont - 10 606,00 € en section de fonctionnement et 907 844 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à - 10 606,00 € et se décomposent ainsi :

- 105 000 € sur la masse salariale compte tenu de diverses régularisations (NBI, maintien des aides ménagères à domicile compte tenu de l'augmentation des bénéficiaires, CSG...)
- De la réduction du prélèvement de 115 606 € afin d'équilibrer la section,

Les recettes de la section s'élèvent à - 10 606 € et se ventilent entre :

- - 35 606 € de réduction de la DGF sur la base des notifications,
- 25 000 € de subvention de l'Ademe sur les programmes pédagogiques,

En section d'investissement les dépenses ressortent à 907 844 € et sont constituées de :

- D'un supplément de 168 381,80 € sur la déchetterie de Kourou ; le financement résulte d'un virement de l'opération globale de déchetterie vers l'opération spécialisée « déchetterie de Kourou » et de crédits de l'ISDND.
- De l'inscription de
 - o 600 000 € sur la déchetterie de Sinnamary,
 - o 528 872,43 € sur la déchetterie d'Iracoubo,
 - o 60 000 d'études générales pour la gestion des déchets et 80 000 € pour des composteurs,
 - o 570 168,00 € sur la Maison des Services Publics
 - o 271 791,25 € de complément sur l'aménagement des criques,
 - o 225 000 € sur le plan « territoire d'industrie »
- Des crédits non affectés ont été débudgétisés afin d'équilibrer la section

Les recettes s'élèvent à 907 844,00 € et sont constituées :

- De l'inscription de subventions sur :
 - o La déchetterie de la déchetterie de Sinnamary (300 000 €),

- o La déchetterie de la déchetterie d'Iracoubo (275 000 €),
- o Les composteurs (19 150 €)
- o Les frais d'études (32 200 €)
- 410 100 € de FCTVA sur les nouvelles opérations,
- Une réduction du prélèvement de 115 606 €.

De manière synthétique la décision modificative se présente ainsi :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
011-Charges à caractère général		013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	105 000.00€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits		73-Impôts et Taxes	
65-Autres charges de gestion courante		74-Dotations/subventions	-10 606.00€
66-Charges financières		75-Autres produits de gestion courante	€
67-Charges exceptionnelles		77-Produits exceptionnels	
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	0€	Sous-total recettes de l'exercice	0€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement	-115 606.00€		
Total des dépenses de la section fonctionnement	-10 606.00€	Total des recettes de la section fonctionnement	-10 606.00€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2019			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	410 100.00€
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	613 350.00€
20-Immobilisations incorporelles	-71 058,01€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	-101 842,15€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	1 080 744,16€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	€	Sous total recettes de l'exercice	€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	-115 606.00€
Total des dépenses de la section investissement	907 844.00€	Total des recettes de la section investissement	907 844.00€

TOTAL DES DEPENSES	897 238.00€	TOTAL DES RECETTES	897 238.00€
---------------------------	--------------------	---------------------------	--------------------

C'est donc un document équilibré qui vous est présenté et je vous invite à délibérer. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le code des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 29_CC_2019_CCDS relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2019,

Considérant la nécessité de modifier les prévisions et d'ajuster les crédits budgétaires,

Vu l'avis favorable du bureau le 18 juillet 2019

Après en avoir délibéré,

À la majorité des membres présents,

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE la décision modificative n°1 des crédits de l'exercice 2019 comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2019			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
011-Charges à caractère général		013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	105 000.00€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits		73-Impôts et Taxes	
65-Autres charges de gestion courante		74-Dotations/subventions	-10 606.00€
66-Charges financières		75-Autres produits de gestion courante	€
67-Charges exceptionnelles		77-Produits exceptionnels	
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	0€	Sous-total recettes de l'exercice	0€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement	-115 606.00€		
Total des dépenses de la section fonctionnement	-10 606.00€	Total des recettes de la section fonctionnement	-10 606.00€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2019

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	410 100.00€
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	613 350.00€
20-Immobilisations incorporelles	-71 058,01€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	-101 842,15€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	1 080 744,16€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	€	Sous total recettes de l'exercice	€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	-115 606.00€
Total des dépenses de la section investissement	907 844.00€	Total des recettes de la section investissement	907 844.00€

TOTAL DES DEPENSES	897 238.00€	TOTAL DES RECETTES	897 238.00€
---------------------------	--------------------	---------------------------	--------------------

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à **SIGNER** toutes les pièces administratives, juridiques s'y rapportant.

VOTE :**Nombre de conseillers en exercice : 35****Quorum : 18**

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de procurations : 06

Nombre de votants : 18

Pour : 13 (dont 6 procurations)

Contre : 02

Abstention(s) : 03

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 29 août 2019

Pour extrait et certifié conforme

Pour le Président empêché,
Le 2^{ème} Vice-Président, par délégation,**Stéphane ANTOINETTE**

Joëlle JERSIER

De: Tatiana RIBAL
Envoyé: mardi 10 septembre 2019 12:50
À: Yalémi TIOUKA; Joëlle JERSIER
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20190910-17198.xml; 973-200027548-20190829-50_CC_2019_CCDS-DE-1-2_17184.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>
Envoyé : mardi 10 septembre 2019 12:45
À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana RIBAL <Tatiana.RIBAL@ccds-guyane.fr>
Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-09-10(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 2

Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

N° de SIREN: 200027548

Numéro Acte de la collectivité locale: 50_CC_2019_CCDS

Objet acte: DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DES CRÉDITS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.1.2-Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Identifiant Acte: 973-200027548-20190829-50_CC_2019_CCDS-DE
